

## Atelier « Une bibliothèque proche de son public : mettre en œuvre un projet de bibliothèque en mode participatif

Florence Thomas, adjointe à la mairie de Saint-Sauveur-Villages

Chrono	Titre	Contenu
1	<b>Présentation</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Bonjour – Florence Thomas</li> <li>○ Adjointe Environnement et démocratie participative</li> <li>○ SSV : 3500 habitants. Localisation : au nord de Coutances, au sud de Périers. Une commune nouvelle depuis 2019, fusion de 7 communes déléguées.</li> <li>○ Chargée du projet création de médiathèque.</li> </ul>
2	<b>La médiathèque de SSV</b>	<p><b>La chronologie du projet :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet qui a démarré en janvier 2023</li> <li>○ Ouverture le 20 janvier 2024 de la médiathèque-tiers lieu « Le cœur battant », nommée ainsi avec notre parrain Marin Schaffner.</li> <li>○ 11<sup>ème</sup> bibliothèque du réseau des médiathèques et bibliothèques de CMB.</li> <li>○ Une bibliothécaire responsable du site à mi-temps depuis avril 2024.</li> <li>○ Un projet qui s'est mené avec la participation des habitants de la commune et d'une commune limitrophe.</li> </ul>
3	<b>Un double contexte</b>	<p><b>Le projet participatif de création d'une médiathèque à SSV a trouvé naissance dans un double contexte :</b></p> <p>1- Un contexte politique 2- Un contexte personnel</p> <p><u>Le contexte politique :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ La médiathèque : un projet de campagne de la majorité élue.</li> <li>○ La participation des habitants : une volonté de la majorité élue de s'inscrire dans une démarche de démocratie participative tout au long du mandat.</li> </ul> <p><i>Rappel : la démocratie participative désigne l'ensemble des dispositifs et des procédures qui permettent d'augmenter l'implication des citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans la prise de décision.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le souhait de proposer des espaces publics à destination des habitants des sept communes et</li> </ul>

		<p>de fédérer ces habitants autour d'un projet collectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une volonté politique portée par la municipalité auprès de la CMB (compétence culture) qui ne trouvait pas écho. Relance après deux ans de « stand-by ».</li> </ul> <p><u>Le contexte personnel :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Travailleuse sociale de formation – expérience d'actions collectives auprès du public.</li> <li>○ Reprise d'une formation CPSL au CCB. Le projet devient l'objet d'une recherche-action et d'un mémoire.</li> </ul>
4	« Et si ... »	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Projet en souffrance qui a retrouvé du souffle quand nous avons imaginé nous libérer de nos attentes vis-à-vis de la CMB.</li> <li>○ Projection dans du « système D » et la création d'une médiathèque associative.</li> <li>○ Information de la démarche auprès de la CMB en novembre 2022.</li> </ul>
5	<b>Le diagnostic</b>	<p><b>Comment ?</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Première enquête avec des entretiens qualitatifs auprès des habitants ayant participé à la première réunion en 2021 (motivation intacte)</li> <li>○ Lancement d'une consultation auprès des habitants de SSV : questionnaire.</li> <li>○ Résultats du questionnaire présentés lors d'une première réunion publique en février 2023.</li> </ul> <p><b>Identification des besoins et des attentes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des besoins non couverts (zone blanche / lecture publique)</li> <li>○ Des attentes de la population</li> <li>○ Des attentes qui allaient au-delà de la question de la lecture publique : ce qui a permis de relancer l'idée d'un tiers-lieu.</li> </ul>
6	<b>La démarche participative</b>	<p><b>Elle s'est articulée en plusieurs temps :</b></p> <p><b>Le diagnostic : janvier – février 2023</b></p> <p><b>La phase de réflexion sur la raison d'être du projet et sa mise en œuvre : mars 2023 – septembre 2023</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Des groupes de travail / ateliers avec des outils d'intelligence collective pour : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobiliser et maintenir la mobilisation des habitants</li> <li>- Présenter le projet aux partenaires de la commune et les y impliquer dès la phase de réflexion.</li> <li>- Définir une vision commune</li> </ul> </li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Définir un début d'organisation collective (degré d'implication, temps à donner, pour quoi faire ?...)</li> <li>- Se donner des étapes</li> <li>○ Des rencontres avec les élus « culture » de la CMB, le directeur du réseau, la BDM pour construire un projet commun. Phase de compromis.</li> </ul> <p><b>La phase de validation du projet et d'organisation : septembre 2023 – novembre 2023</b></p> <p><b>La phase de concrétisation du projet : novembre 2023 – janvier 2024 :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Plusieurs demi-journées de chantiers participatifs (peinture, déménagement de mobilier, appel aux dons, couture, aménagement du local, rangement des ouvrages, déco....). NB : local entièrement meublé et décoré en seconde main.</li> <li>○ Formations des bénévoles avec la BDM et le directeur du réseau.</li> <li>○ Journée BDM qui a impliqué adultes et enfants bénévoles</li> <li>○ Réunions pour organiser la journée d'inauguration. De nouveau système D ! tout a été réalisé avec de l'aide bénévole (affiche, graphisme, animations...).</li> </ul>
7	<b>La dynamique collective</b>	<p><b>La démarche participative se poursuit :</b></p> <p><b>L'existant :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le collectif d'habitants (environ 18 personnes) reste mobilisé. Du 20 janvier au 05 avril, les permanences ont été tenues par des bénévoles uniquement, d'abord trois puis deux par créneaux horaires.</li> <li>○ Réalisation d'un planning d'animation avec les bénévoles : jeux de société, activités créatives, cafés-lectures, ateliers d'écriture...</li> <li>○ De nouveaux bénévoles sont arrivés, essentiellement pour l'aspect tiers-lieu : ateliers tricot toutes les semaines, atelier crochet toutes les cinq semaines.</li> </ul> <p><b>Les projets :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Le jardin de la médiathèque (un bénévole référent)</li> <li>○ Les « boîtes à livres »</li> <li>○ Réflexions en cours concernant du portage auprès de certains publics comme les personnes âgées.</li> </ul>

		La démarche participative s'articule autour de la bibliothécaire qui joue <b>le rôle de pivot</b> entre initiatives des habitants et activités du réseau.
8	<b>Analyse</b>	<p>La démarche participative permet de fédérer les habitants autour d'un projet commun. Elle fonctionne sous plusieurs conditions :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>○ Une personne-pivot pour mobiliser, animer, rendre compte, inclure tout le monde, faire du lien entre toutes les parties.</li> <li>○ Une transparence complète pour que la confiance s'installe.</li> <li>○ Une volonté sincère de faire participer, pas uniquement de l'affichage, même si la « participation » est très en vogue !</li> <li>○ Accepter d'ajuster sa vision et de s'adapter selon les expressions.</li> </ul> <p>Dans le cadre de la participation des usagers à la création d'une médiathèque, il est aussi nécessaire de faire participer tous les publics, sans préjugés, pour éviter l'écueil de l'élitisme.</p> <p>Observation : La démarche participative permet de fédérer des acteurs créatifs, motivés par la démarche de processus. Elle ne convient pas à tout le monde. Des habitants ont quitté le groupe en cours de route car ils ne s'y retrouvaient pas dans la foule de propositions. Certains reviennent maintenant que la médiathèque est ouverte.</p> <p>La dimension tiers-lieu permet d'amener de nouveaux acteurs davantage motivés par la possibilité d'un lieu proposant des activités de convivialité, de l'échange et du lien social. Il ouvre la médiathèque à un public différent.</p> <p><u>Point de vigilance :</u> Être animateur est un vrai métier ! Les bibliothécaires sont-elles des animatrices sociales ? Les médiathèques peuvent-elles fonctionner en tiers-lieu en s'appuyant uniquement sur les compétences d'animation des bibliothécaires ? Leur temps de travail intègre-t-il le temps de l'animation et de la mobilisation nécessaire à la participation ?</p> <p><u>Questionnements :</u> Quelle place les institutions sont-elles prêtes à donner aux habitants dans un cadre de travail déjà établi et souvent codifié ? Quelle place pour les adaptations et le changement ? ex : enfants dans la BDM.</p> <p>Même enjeu que pour les mairies qui fonctionnent en démocratie participative : la place et le pouvoir que les élus/professionnels sont prêts à laisser/partager ? L'objectif à terme étant de créer un système fonctionnant</p>

		<p>en gouvernance partagée (« COPIL » avec des représentants des différents collègues).</p> <p>A SSV, la démarche participative n'est pas allée jusqu'à son terme puisque l'intégration dans le réseau n'a pas permis de travailler sur une organisation collective des bénévoles (association, clarification des valeurs communes posant les limites de l'action des bénévoles, réflexion sur le modèle de gouvernance et l'implication des parties...).</p>
9	<b>Perspectives</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>○ Agrandissement du bâtiment en 2025 : travaux financés par la CMB.</li> <li>○ Projet d'une médiathèque-tiers lieu de 250m2 en surface totale intégrant un espace de convivialité.</li> <li>○ Proposition de la BDM de réaliser un « biblio-remix » avec les bénévoles concernant les futurs locaux. Dans une démarche participative : enjeu que les habitants puissent s'impliquer dans la conception du nouveau bâtiment, les choix, les options...</li> <li>○ Réflexion en cours sur un agrément EVS pour l'animation de la partie tiers-lieu. Cf. expérience de la médiathèque de Saint-Clar. Permettrait de réduire l'essoufflement des bénévoles / animations et de soulager le professionnel sur le volet médiation/animation...</li> </ul>